

Choisir une session : (25 places disponibles par session)

Mardi 28/07/26 et Jeudi 30/07/2026 COMPLET

Mardi 20/10/26 et Jeudi 22/10/2026

Mardi 27/10/26 et Jeudi 29/10/2026

☐☐

FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION «PIEGEAGE»

La Formation pour devenir Piégeur Agrée se déroule sur deux jours, de 09 h 00 à 17 h 30, au siège social de la F.D.C. 61 à Silly-en-Gouffern.

NOM, PRENOM

ADRESSE - CODE POSTAL - VILLE



DATE ET LIEU DE NAISSANCE

Le

Remise à niveau - N° d'agrément pour les Piégeurs

n°

IMPRIMER

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS

Autorise le candidat mentionné ci-dessus à suivre les 16 heures de formation dispensées par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Orne pour devenir piégeur agréé.

☐

PERE

☐

MERE

☐

TUTEUR

NOM - PRENOM

Le

SIGNATURE

**Cette fiche d'inscription est à retourner à la FEDERATION DES CHASSEURS DE L'ORNE
4592 Route de Chambois - C.S. 70015 - 61310 GOUFFERN EN AUGE**

Pensez à prévoir votre repas qui pourra être pris sur place.

✓ En cas de nombreuses demandes, la F.D.C. 61 se réserve le droit de reporter l'inscription d'un candidat (vous en serez automatiquement avertis).

✓ En cas d'absence, vous serez dans l'obligation de vous réinscrire.